

## PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

### **CQP : CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR PERISCOLAIRE**

#### **Qu'est-ce que c'est?**

Le CQP Animateur périscolaire est un diplôme de niveau V, se situant entre le BAFA et le BPJEPS.

L'animateur périscolaire est un salarié à temps partiel travaillant le plus souvent de 15 à 20 heures par "semaine scolaire" avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne. Il travaille en direction des enfants (3 à 12 ans). Il est en relation avec les parents et les enseignants.

Il exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier. Les trois grands blocs d'activités définis sont les suivants :

- Accueil des enfants et de leurs familles dans les temps périscolaires
- Conception d'un projet d'activités
- Conduite des temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants.

#### **Modalités d'accès à cette certification**

Formation accessible à tous (18 ans minimum). Néanmoins la maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée, un niveau d'études égal ou supérieur à la classe de 3<sup>ème</sup> est souhaité.

Descriptif des composantes de la certification : La formation se décompose en 3UC ou Unités Capitalisables

UC 1 : Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps périscolaires

UC 2 : Concevoir des projets d'animation en direction des publics enfants

UC 3 : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants

Modalités d'évaluation :

- Présentation d'un compte-rendu d'animation
- Observation du poste de travail suivie d'un entretien avec le jury

Le CQP Animateur Périscolaire est délivré par la Commission paritaire nationale Emploi Formation de l'Animation ou CPNEF via l'obtention des trois unités capitalisées. La certification est soumise à un examen final, avec un entretien avec un jury.

## Inscriptions

Contactez un organisme de formation dans votre région. Pour information en Lorraine, voici référencés le(les) organisme(s) proposant cette formation (liste non exhaustive) :

### UFCV LORRAINE

<https://formation-professionnelle.ufcv.fr/Nos-formations/M%C3%A9tiers-de-lanimation/CQP-AP-Animateur-Periscolaire>

### FOYERS RURAUX

[http://www.foyers-ruraux-moselle.org/certificat-de-qualification-professionnelle\\_171.php](http://www.foyers-ruraux-moselle.org/certificat-de-qualification-professionnelle_171.php)

### LES FRANCS GRAND EST

<https://francas-grandest.fr/formation-professionnelle/>

### CEMEA

<https://cemea-grandest.fr/cqp/>

## Avantages liés à la certification

Titre de niveau V référencé au Répertoire national, il confère à son détenteur :

- les prérogatives d'un animateur BAFA dans le cadre des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)
- la dispense de 2 unités capitalisables du BPJEPS Loisirs Tous Publics

## Formation

Voir avec chaque organisme de formation, leurs modalités de formation

Sources :

RNCP Le Répertoire National des Certifications Professionnelles

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/28725>